

<https://enseignants.se-unsa.org/Heure-de-maths-francais-en-6eme-ca-risque-de-faire-pshitt>



Heure de maths/français en 6ème : ça risque de faire pshitt !

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Renforcer les savoirs fondamentaux : voilà le leitmotiv du ministère qui n'en finit pas de publier des notes de services dans le premier degré sur ce sujet. La 6e n'est pas en reste puisqu'à partir de la rentrée prochaine, ses collégiens bénéficieront d'une heure hebdomadaire de maths/français dans leur emploi du temps.

Le principe de l'heure de français/maths est de pouvoir s'adresser à tous les collégiens, qu'ils soient en difficultés ou non. C'est aussi de renforcer la liaison école/collège car cette heure pourra être dispensée par des enseignants de collège mais aussi des professeurs des écoles. Or, si l'idée est intéressante, sa réalisation interroge et l'inquiétude de voir cette mesure se confronter à un principe de réalité est grande.

En effet, matériellement, comment un professeur des écoles à temps plein trouverait le temps d'aller faire cette heure ? S'il exerce dans une école à 4 jours et demi, le défi est grand voire impossible. S'il exerce dans une école à 4 jours, les formations en constellation, les animations pédagogiques et les distances éloignées entre les écoles et certains collèges dans bon nombre des territoires ruraux notamment, ne contribueront pas à rendre le dispositif attractif.

Alors que le ministre a annoncé par voie de presse que la rétribution de ces heures se ferait via le futur *PACTE* signé donc par les enseignants volontaires pour effectuer des missions supplémentaires, pas sûr que la mesure soit rentable tant les contours de ce futur dispositif fourre-tout sont flous.

Pour le SE-Unsa, la mise en place de cette mesure, pour qu'elle soit efficace et fasse pleinement sens, doit passer par la création de postes spécifiques partagés pour les professeurs des écoles entre un collège et une école. De plus, des moyens de mise en œuvre doivent être dégagés aussi bien en matière de temps de concertation entre les équipes que de possibilités de co-interventions interdegrés.

En outre, l'efficacité de cette heure ne pourra passer que par des groupes à effectifs réduits. Dans le cas contraire, l'aspect novateur et le réel intérêt de cette mesure qu'est celui de redonner ses lettres de noblesse au cycle 3 en liant collège-école s'éteindrait. Ce ne serait donc qu'une heure de plus réservée aux enseignants certifiés et agrégés de différentes disciplines avec la crainte qu'elle ne serve qu'à, au mieux, compléter les services le nécessitant, au pire, les alourdissant mais sans réel effet sur les savoirs fondamentaux.